



Rue des Ecoles
73350 Bozel
Tél. : 04 79 55 00 75 - Fax : 04 79 22 02 67
E-Mail : ce.0730010p@ac-grenoble.fr –
Site internet : www.ac-grenoble.fr/college/bozel/

Bozel, le jeudi 2 juillet 2020

Le Principal

A

Mesdames et Messieurs les parents d'élèves

Objet : Organisation de la fin de l'année scolaire 2019-2020

Madame, Monsieur,

La fin de l'année scolaire est liée aux circulaires provenant des autorités académiques, aux procédures d'orientation, aux dates des commissions d'appel. À partir de ces éléments, nous pouvons organiser la fin de l'année comme suit :

- A partir du lundi 22 juin, accueil de tous les élèves. Le nouveau protocole doit être diffusé mardi 16 juin, les emplois du temps seront modifiés en conséquence.

1. Arrêt des cours

- **Les classes** seront libérées le **vendredi 3 juillet au soir**.

2. Brevet des collèves

- L'examen écrit du D.N.B. est modifié selon le décret n° 2020-640 du 27 mai 2020 relatif aux modalités de délivrance du diplôme national du brevet pour la session 2020.
- Pour les candidats scolaires, le diplôme est délivré sur la base de l'évaluation du niveau de maîtrise de chacune des composantes du premier domaine et de chacun des quatre autres domaines du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, conformément à l'article D. 122-3 du code de l'éducation, ainsi que sur les moyennes des moyennes des notes de contrôle continu obtenues durant l'année scolaire de troisième, en dehors de la fermeture administrative des établissements d'enseignement en raison de la crise sanitaire, dans les disciplines de chaque série.

3. Restitution des manuels scolaires + documents du CDI

- Un planning de restitution des manuels scolaires a été défini. Chaque classe se rendra au CDI où les livres seront examinés avant d'être rendus. Le cas échéant, une participation financière sera demandée lors de détérioration.
- - i. Lundi 22 juin : 6^{ème} + 5^{ème}
 - ii. Jeudi 25 juin : 4^{ème}
 - iii. Vendredi 26 juin : 3A, 3B, 3C
 - iv. Mardi 23 juin de 10h20 à 11h50 ou de 13h30 à 15h10 et mercredi 24 juin de 8h00 à 12h00 **uniquement sur rendez-vous** pour les élèves absents.
- Les élèves devront enlever les couvertures à LA MAISON.
- Les ouvrages perdus ou détériorés seront facturés.
- Les usures anormales (exemple : tranche abîmée, sale...) feront l'objet d'une amende de 5€.
- L'exeat ne sera remis qu'après restitution de l'ensemble des manuels scolaires, des documents du CDI et paiement des dégradations ou pertes d'ouvrages.
- Les livres sont rendus obligatoirement dans un sac, afin d'être déposés en quatorzaine.

4. Casiers :

Les élèves doivent impérativement, pour le Mercredi 1^{er} juillet, avoir :

- vidé leur casier, enlevé leur cadenas (les cadenas qui n'auront pas été enlevés le 1^{er} juillet seront coupés)
- Les affaires peuvent être récupérées la dernière semaine.

Collège « Le Bonrieu » Rue des Ecoles 73350 Bozel
Courriel : ce.0730010P@ac-grenoble.fr

Affaire suivie par :
Emmanuel COING
Principal

Tél. : 04 79 55 00 75
Fax : 04 79 22 02 67
ce.0730010P@ac-grenoble.fr

5. Réinscription :

Les dossiers de réinscription sont distribués, en classe pour les élèves présents, par voie dématérialisée pour les autres. Les élèves déposeront auprès du secrétariat les dossiers remplis et complet selon le planning suivant :

- pour les élèves actuellement en 6^{ème} : le mercredi 24 juin,
- pour les élèves actuellement en 5^{ème} : le mercredi 24 juin,
- pour les élèves actuellement en 4^{ème} : le mercredi 24 juin,

6. Résultats de l'affectation post-3ème :

Tous les élèves de 3^{ème} et leurs familles sont informés par le principal du collège des résultats de l'affectation en lycée dès le mercredi 1^{er} juin.

Télé-inscription : Consultation de l'affectation et inscription au lycée (permanence d'aide à la saisie les 1^{er} et 02 juillet au secrétariat du collège)

Adresse de connexion : <https://ts.ac-grenoble.fr/ts>

7. Résultats du DNB :

Les résultats du DNB, Diplôme National du Brevet des Collèges, seront communiqués dès le mercredi 10 juillet 2020 à partir de 16h sur **Publignet** (<http://publignet.ac-grenoble.fr/publignet/resultas>), le site de l'Académie de Grenoble.

La liste des élèves admis sera alors affichée au portail du collège.

8. Vacances d'été :

- **Fermeture du collège** au public : vendredi 10 juillet au soir
- **Ouverture du collège** au public : mardi 25 août au matin. Avant cette date, vous pouvez nous contacter par mail à l'adresse : ce.0730010p@ac-grenoble.fr

9. Rentrée des classes 2020 :

- Le mardi 1^{er} septembre à 8h00 pour les classes de 6^{ème} : les élèves seront accueillis par le professeur principal le matin et par leurs professeurs l'après-midi.
- Le mercredi 2 septembre à 8h00 pour les classes de 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}
Pas de cours pour les sixièmes le 2 septembre.
- Le début des cours, selon l'emploi du temps qui aura été distribué, se fera donc pour tous dès le jeudi 3 septembre à 8h00.
- d.

10. Réunions parents - équipe pédagogique :

| | | |
|----------------------------|---------------------------------------|-------------------------------|
| 6 ^{ème} A | Mardi 1 ^{er} septembre à 18h | Salle d'animation |
| 6 ^{ème} B | Jeudi 3 septembre à 18h | Salle d'animation |
| 6 ^{ème} C | Lundi 7 septembre à 18h | Salle d'animation |
| 5 ^{ème} | Mardi 8 septembre à 18h | Salle du professeur principal |
| 4 ^{ème} | Jeudi 10 septembre à 18h | Salle du professeur principal |
| L a 3 ^{ème} | Lundi 14 septembre à 18h | Salle d'animation |

En respect du protocole sanitaire, la présence d'un seul parent à cette réunion de rentrée est **souhaitée**.